



Questions de la banque avant ouverture compte pour association

Par Annedelyon

Bonjour,

Je souhaite ouvrir un compte bancaire pour mon association à but non lucratif et ma banque me pose tout un tas de questions...Les voici:

"Pouvez-vous me préciser les flux créditeurs estimés / an

Nombre d'adhérents à l'association ?

Comment se feront les dépôts (virement, chèque?)

Si vous avez une grille des tarifs pratiqués je veux bien que vous me les transmettiez ?

Au niveau du matériel dont va disposer l'association, pourriez-vous me préciser la valeur globale des appareils utilisés pour la pratique de l'activité

Est-ce que vous les avez acquis récemment ?"

Elle me demande également de remplir une "auto certification"

Je suis étonnée car autour de moi les quelques personnes ayant créé une association n'ont pas eu toutes ces questions. Est ce c'est de l'excès de zèle de la part de ma banque ou est ce habituel désormais? Merci

Par Isadore

Bonjour,

Chaque banque a sa propre politique commerciale, qui évolue avec le temps. Vous n'êtes pas obligé de répondre à ces questions (dont certaines ont visiblement vocation à vous proposer un contrat d'assurance en sus), la banque n'est pas obligée d'accepter votre demande.

Les questions sur les flux financiers et la méthode de dépôt est destinée à ajuster l'offre qui vous sera faite. Le reste est moins essentiel.

Vous pouvez toujours demander chez la concurrence.